

Vu par D. Aubry
le 14/11/2012

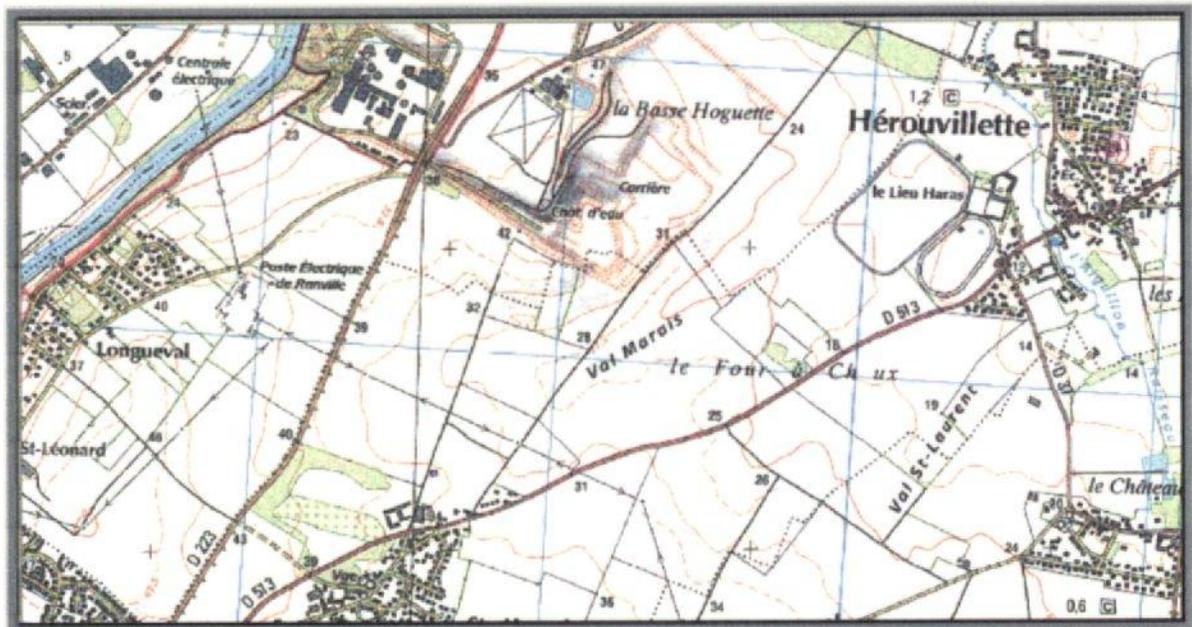
1



→ Hors ZNIEFF

ETAT DES LIEUX DE LA FAUNE SAUVAGE DANS LE CADRE DE LA DEVIATION ROUTIERE DE « SAINTE HONORINE LA CHARDRONNETTE »

COMMUNES DE : COLOMBELLES, HEROUVILLETTE, RANVILLE



Novembre 2004

Délégation Régionale Haute et Basse Normandie
Service départemental du Calvados

484
ENV

Cartographie d'ensemble



LEGENDE

	Tracé envisagé
	Passages de sanglier occasionnels
	Terriers de blaireau
	Collision de sangliers avec véhicules ces dernières années

Cette étude a pour but de mettre en évidence les interactions que peuvent avoir la déviation de Sainte Honorine La Chardronnette avec la faune sauvage (notamment les grands animaux).

Pour ce faire, nous avons rencontré des acteurs locaux : maires, gendarmerie, propriétaires, responsables de chasse, entreprises et administrations. Leurs témoignages ainsi que des relevés de terrain ont permis de réaliser cet état des lieux.

Pour mieux appréhender les interactions, l'étude proposée s'axe en trois parties : une description du milieu, une identification des espèces présentes et une définition des risques.

DESCRIPTION DU MILIEU

Le secteur étudié fait partie de la « plaine de Caen ». C'est une zone cultivée au relief quasi inexistant.

La zone immédiatement située aux abords de la déviation est constituée de cultures, de bosquets et d'une carrière.

En s'éloignant du tracé, nous trouvons le bois de Bavent ainsi que des zones plus urbanisées.

1) De part et d'autre de la future déviation

Les cultures : le projet traverse des parcelles à vocation céréalière : blé, orge, maïs et des parcelles à vocation fourragère : colza, petit pois.



Vue de l'angle Nord-Ouest du « bosquet » en direction de la carrière

Le Bosquet : un bois d'un hectare et demi traité en taillis simple de feuillus borde l'axe routier.

La plaine que va traverser la déviation, entre la ligne électrique et le « bosquet » au dernier plan.



La carrière : la cimenterie CALCIA exploite une carrière à 700 mètres du futur axe routier.



La carrière en exploitation avec les bois de Bavent en toile de fond.

2) sur une zone plus étendue

La zone boisée : Les Bois de Bavent, d'une superficie d'environ 400 hectares, situés à environ 5 kilomètres, abritent une population de Sangliers et de Chevreuils, faisant l'objet de chasse .

La zone péri-urbaine : La ville de Colombelles, le hameau de Saint Honorine la Chardonnette et le village d'Escoville.

La zone péri-industrielle : Elle comprend des usines ainsi que les friches du port de commerce de Blainville sur Orne et de Ranville.

INVENTAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE

1) Petite faune sédentaire de plaine

Le lièvre : ce milieu constitue un biotope de prédilection pour cet animal toutefois le niveau de population est en diminution depuis ces trois dernières années.

La Perdrix grise : la population naturelle est très faible malgré les efforts de repeuplement de l'amicale de chasse du personnel de l'entreprise CALCIA (Association de la Basse Hoguette).

Le Lapin de garenne : Il est présent en petites colonies au niveau du « bosquet ».

« laissées » de lapins
en bordure du
« bosquet ».



Blaireau : Il est localisé aux mêmes endroits que le lapin.

Autres : D'autres animaux tels que le renard et la belette sont présents (huit renards ont été tués par l'amicale de chasse durant la saison 2003/2004).



Empreinte de renard au
Sud du « bosquet ».

2) Grande faune

Le Sanglier : La proximité des bois de Bavent et des friches de la zone portuaire de Blainville-Ranville fait de la zone d'étude un lieu de passage et d'échange occasionnel pour le sanglier (plus particulièrement en période de chasse de septembre à février). A savoir qu'à raison d'une fois par mois des battues au sanglier sont organisées par l'association de la Basse Hoguette (cinq sangliers ont été tués lors de la saison 2003/2004). Ceci limite « la remise » de sangliers dans les secteurs proches.

« coulée » de sangliers
au sein du bosquet.



Le Chevreuil : quelques animaux erratiques sont vus de temps à autre mais on ne note pas de population durablement installée.

3) Petite faune migratrice

La Caille des blés : ce milieu est fréquenté par cette espèce seulement présente du mois de mai au mois de septembre, pour sa période de reproduction.

La Bécasse : mis à part « le bosquet » cette zone ne constitue pas une remise hivernale pour cette espèce.

Pigeon ramier : Du fait du peu de boisement linéaire (haies), ce milieu ne représente pas une zone de prédilection pour la remise et la reproduction de ce colombidé. Par contre, il présente un attrait pour son alimentation (cultures céréalières).



Haie en bordure du
tracé prévisionnel

L'Alouette des champs : ce milieu est très favorable à cette espèce qui est bien représentée en particulier au printemps et en été.

Autres : les turdidés (grives et merles) sont faiblement représentés mis à part au niveau du « bosquet » aux abords de la carrière.

DEFINITION DES RISQUES

1) Risques de collisions

La commune de Sainte Honorine La Chardronnette est située dans un milieu de plaine.

Une zone de friche industrielle bordée de cours d'eau est localisée au Nord Ouest de la future déviation. Une telle zone de friche peut constituer un habitat intéressant pour le sanglier.

Ceci est d'autant plus vrai que le bois de Bavent qui se trouve à l'Est du tracé du projet accueille des sangliers.

Ces animaux traversent occasionnellement la route départementale existante pour gagner les friches.

Ces dernières années, seules deux collisions avec la grande faune nous ont été signalées (cf carte). A chaque fois l'espèce en cause est le sanglier. Une de ces collisions confirme les passages entre le Bois de Bavent et la zone de friche.

Le chevreuil n'est presque pas implanté dans ce secteur. Il existe cependant un potentiel pour son développement.

Quantitativement, en l'état actuel, les risques de collision sont peu importants sur le tracé de la déviation de Sainte Honorine La Chardronnette. En effet la fréquentation des voies de circulation devrait rester occasionnelle si toutefois les populations de sangliers et de chevreuils n'augmentent pas.

2) Niveau de perturbation pour la faune

Du fait des effectifs de la population de petits animaux et de l'absence d'espèces remarquables sur ce secteur, la création d'une déviation de la route départementale N°513 ne devrait pas engendrer de dérangement important pour la faune.

3) Stabilité de l'ouvrage

D'une manière générale, deux espèces sont susceptibles de faire peser des menaces sur la stabilité de l'ouvrage : il s'agit des blaireaux et des lapins en raison des terriers qu'ils creusent.



Terrier de blaireaux en
bordure nord du bosquet

Aux abords de la future déviation, mis à part dans le « bosquet », aucun autre terrier de blaireau n'a été recensé. De plus, le relief plat du projet exclu quasiment la création de déblais et de remblais, zones propices à l'installation de terriers.

ANNEXES

Ethologie

Chevreuil

Domaine vital: Brocard sédentaire dans une zone d'activité variable selon le milieu et la densité de la population:5-7 /1ha. Défend un territoire de février à septembre. La chevrette a un domaine vital plus vaste que celui du brocard et moins stable. Densité très variable , de 2 à 20 (voir 30) au 100 ha. La densité varie selon la richesse du milieu et sa structure. Après leur 1^{er} hiver les mâles sont chassés par les brocards qui défendent leur territoire. les jeunes femelles se dispersent ou restent à proximité du domaine de leur mère ou dans celui-ci.

Sociabilité : Unité sociale formée par une chevrette et des jeunes de l'année (un brocard peut s'associer à cette petite famille en automne) ; en hiver plusieurs de ces groupes familiaux peuvent s'associer. Les mâles ont des territoires distincts qui peuvent se chevaucher plus ou moins ; il en est de même pour les surfaces occupées par les femelles. Les brocards sont solitaires en dehors du rut.

Reproduction : Une portée annuelle comprenant deux faons. Le taux d'accroissement de la population est d'environ 35 %.

Sanglier

Domaine vital : La surface du domaine est très variable. Les compagnies parcourent de 200 à 2000 ha ; les mâles 2000 ha en moyenne. Des mouvements saisonniers sont observés localement ou certaines années. En général, relativement sédentaire si l'environnement est stable le sanglier peut parcourir 20 à 30 km s'il est trop dérangé(par la chasse par exemple).

Sociabilité : Les mâles sont généralement solitaires sauf pendant le rut. Les femelles forment des compagnies avec les marcassins (jusqu'à 3 mois) et les jeunes (jusqu' a 6 mois pour les mâles) ;les jeunes femelles restent avec leur mère. Les jeunes mâles forment des groupes distincts.

Reproduction : Maturité sexuelle à un an. Le taux d'accroissement moyen est de 100 %.

Blaireau

Domaine vital : Le territoire couvre 30-50 ha dans les milieux riches et 150 ha et plus ailleurs. Densité : de 0.16 à 1.34 adultes/100 ha. C'est en automne qu'il passe le plus de temps à se nourrir. Là où la densité est forte et le milieu stable, la dispersion est la plus faible. Les mâles se dispersent plus que les femelles et les sujets qui ont atteints la maturité sexuelle (plus de deux ans) se dispersent davantage. A la fin de l'hiver, les mâles font des excursions temporaires sur plus d'un kilomètre, sans doute pour s'accoupler sur les territoires voisins.

Sociabilité : Vit en clans territoriaux mais plusieurs clans peuvent se nourrir dans la même zone. Chaque membre d'un clan (sauf les jeunes) se nourrit solitairement. En moyenne 5-8 adultes par clan.

Reproduction : Une portée annuelle de 1 à 5 petits.

Particularité : Implantation fréquente de terriers à l'aplomb et dans les remblais d'ouvrages ferroviaires ou routiers.

PRESIDENCE DU CONSEIL GENERAL
DU CALVADOS

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

5, Place Félix Eboué
Boîte Postale 12
14035 CAEN CEDEX

Tél. 02.31.57.15.14
Fax. 02.31.57.14.35



Bo

BORDEREAU D'ENVOI

Direction Régionale de l'Environnement
A l'attention de Monsieur QUESNEAU

C.I.T.I.S. le Pentacle

14209 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Route départementale n° 513 Déviation de Sainte-Honorine-La-Chardronnette ----- Etude de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage -----	1	Pour attribution

CAEN, le 6 janvier 2005

Le Directeur Adjoint,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Eric Paris", written over a circular stamp.

Eric PARIS